



HAL
open science

La responsabilité du scientifique au regard de la société. Pour une redéfinition des attentes

Fabienne Blaise

► **To cite this version:**

Fabienne Blaise. La responsabilité du scientifique au regard de la société. Pour une redéfinition des attentes . séminaire de la Commission nationale française pour l'Unesco-CNFU, " Les scientifiques doivent-ils être responsables ", Commission nationale française pour l'Unesco-CNFU,, Dec 2011, Paris, France. hal-01588858

HAL Id: hal-01588858

<https://hal.univ-lille.fr/hal-01588858>

Submitted on 17 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La responsabilité du scientifique au regard de la société. Pour une redéfinition des attentes.

Fabienne Blaise (professeur de langue et littérature grecques à l'université Lille 3 – UMR 3185 STL –, directrice de la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société Lille Nord de France – MESHS, USR 3185)

Les quelques pistes de réflexion que je propose sont nées d'une double expérience professionnelle. Je suis philologue de formation. Ma recherche porte notamment sur l'interprétation des premiers témoignages grecs d'une réflexion sur l'éthique et le politique. La méthode qui est la mienne, apprise à l'école de Lille, fondée par le philologue Jean Bollack, repose sur une analyse critique des textes et un travail sur l'acte même de compréhension qu'elle engage. Je suis donc chercheuse, et se pose à moi comme aux autres scientifiques la question de notre responsabilité, et ce de manière d'autant plus aiguë que je travaille dans un domaine dont on dit couramment qu'il ne sert à rien. Je dirige par ailleurs la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société Lille Nord de France (MESHS), qui fait partie du réseau national des Maisons des sciences de l'homme. Sa mission est de structurer la recherche en sciences humaines et sociales dans le Nord de la France, de créer des passerelles avec les autres sciences dites plus « dures », ou plus « exactes », ou plus appliquées, et de tisser des liens avec son environnement socio-économique.

Ces deux fonctions me permettent d'être une « observatrice active », je dirais même « engagée », si je ne craignais de galvauder la terminologie aronienne, du mouvement des sciences et de leur rapport – problématique – avec la société. Les remarques qui suivent n'ont toutefois rien d'exhaustif et restent partielles. Il va de soi que je ne prétendrai pas me substituer à un biologiste ou à un philosophe ; il va de soi aussi que les questions qui se posent lorsqu'on essaie de réfléchir à la responsabilité du scientifique sont multiples et qu'elles ne seront pas toutes abordées ici, par la force des choses. Je m'arrêterai sur le rapport qu'entretient le scientifique avec une « société » dans laquelle science et technologie, invention et innovation tendent à se confondre et où le recours aux sciences humaines et sociales est fréquemment ramené à une évaluation de l'acceptabilité d'innovations techniques. Cette contribution suggérera qu'un autre modèle de relation entre science et société devrait s'instaurer, qui permette aux citoyens d'accorder à la science un intérêt qui cesse d'être compris dans un sens purement économique, et qui leur donne les moyens de mieux en comprendre les enjeux essentiels, au-delà des seules avancées technologiques que permet la recherche scientifique dans ses applications¹.

La formalisation accrue de la responsabilité du « scientifique » : rapport nouveau entre sciences « dures » et sciences humaines et sociales

Je commencerai par un constat. La responsabilité du « scientifique » a tendance à devenir de plus en plus formalisée. Dans le même temps, les collaborations avec les sciences humaines et sociales ont pris un caractère d'urgence et de nécessité que ne peut pas seulement justifier l'évidence scientifique. La prise de conscience qui s'est faite de l'importance du dialogue, incontestablement constructif, entre sciences « dures » et sciences de l'homme et de

¹ Ce texte, comme je l'ai souligné, est issu d'observations que m'a amenée à faire mon expérience professionnelle et que j'ai mobilisées pour répondre à l'invitation de la Commission nationale française pour l'UNESCO en décembre 2011. Je ne prétends pas être une spécialiste des questions abordées ici et renvoie, pour une analyse approfondie des transformations de la connaissance scientifique, à l'ouvrage de Bernadette Bensaude-Vincent, *Les Vertiges de la technoscience. Façonner le monde atome par atome*, Paris (Éditions La Découverte), 2009.

la société n'allait apparemment pas de soi, puisqu'elle s'est véritablement développée à partir du moment, pas si ancien, où les politiques de recherche nationales (CNRS, programmes ANR, etc.) ont fait de ces collaborations un mot d'ordre.

Le « scientifique » dont je parle ici est celui à qui l'opinion commune donne ce titre (même si les chercheurs en sciences humaines et sociales ne sont pas moins des scientifiques) : le scientifique des sciences de la nature et de la vie, des sciences « dures », de celles qui sont en rapport étroit avec l'innovation technologique, ou conçues comme telles. Toutes ces sciences sont de plus en plus attentives à l'homme. D'une part, parce que leurs avancées les amènent à prendre de plus en plus clairement conscience du fait que les hommes changent le cours de la nature : l'épigénétique, par exemple, a mis fin à une conception déterministe de la génétique en montrant l'influence de l'histoire de l'individu et de son environnement sur l'expression des gènes. Ces sciences se montrent dans le même temps de plus en plus prudentes et attentives vis-à-vis de l'homme, parce qu'elles sont *ressenties* par l'opinion comme plus fortement intrusives dans l'organisme et l'environnement humains. Pour ces deux raisons, elles ont de plus en plus souvent recours aux sciences humaines et sociales, en premier lieu à la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, l'éthique ou le droit. J'en donnerai quelques exemples.

Dans le domaine de la santé, la recherche sur la « médecine personnalisée », qui permettra à partir de la carte génétique du malade de mieux adapter les soins à lui prodiguer, est obligée (ne serait-ce que juridiquement) de prendre en compte tous les problèmes humains et sociaux que cela implique. Les avancées des biologistes et des neurologues sur la maladie d'Alzheimer perdent de leur efficacité si elles bénéficient trop tard au patient : il devient donc crucial de réfléchir à la manière dont on peut toucher les populations jeunes potentiellement malades. De manière analogue, les progrès spectaculaires faits dans le traitement du diabète sont freinés, voire niés, si l'on ne s'intéresse pas de plus près au suivi des malades une fois qu'ils sont sortis de l'hôpital.

Dans un tout autre secteur, celui de la recherche sur l'intelligence ambiante, il est essentiel de s'emparer des problèmes éthiques et juridiques qui risquent de s'opposer à des applications trop intrusives. Il est également essentiel de s'intéresser aux usages et aux usagers, car toutes les innovations techniques auxquelles les recherches dans ce domaine peuvent aboutir ratent leur cible si la « société » ne sait pas comment s'en servir et pourquoi – ou même si – elle a intérêt à s'en servir. La même question se pose pour tous les chercheurs qui travaillent par exemple à la mise au point de matériaux innovants en termes environnementaux et thermiques.

Cette préoccupation renouvelée pour l'humain et la demande de collaborations avec les sciences humaines et sociales qui en découle sont à n'en pas douter sincères et intégrées comme un facteur de progrès scientifique. On observe toutefois que la formalisation à laquelle elles tendent amène au moins *a priori* à relativiser leur spontanéité et le rôle qu'y joue la notion de responsabilité.

D'une part, la relation forte à établir entre science et société a été institutionnalisée, comme si la nécessité scientifique risquait de ne pas contraindre le chercheur si elle ne se doublait pas d'une préconisation politique. Ainsi, la stratégie nationale de recherche et d'innovation (SNRI) fixe les orientations scientifiques et exige de rapprocher science et société². Quasiment tout projet de recherche en « sciences dures » doit – dans le sens de « est obligé de » – comporter un volet impliquant les sciences humaines et sociales.

² <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56143/strategie-nationale-de-recherche-et-d-innovation-exercice-de-prospective-scientifique> : « une recherche ouverte à la société et à l'économie est le gage de la croissance et de l'emploi. Cette vision globale implique de promouvoir une société innovante, dans laquelle l'innovation est générée et portée par l'ensemble des citoyens » ; « les sciences humaines et sociales doivent

D'autre part, le souci d'efficacité, qui peut sûrement avoir conduit le politique à formaliser en termes de stratégie le rapport du scientifique avec la société, a tendance à prendre le pas sur la notion de responsabilité. Je le répète, mon but n'est pas de remettre en cause les convictions individuelles du chercheur et sa conscience des enjeux ni de contester la nécessité et la fécondité croissante des collaborations entre « sciences dures » et sciences humaines et sociales. Il s'agit plutôt de mettre en évidence des tendances encore lourdes. Ainsi, au niveau du *fonctionnement global de la recherche*, la prise en compte de l'humain s'est d'autant plus imposée que s'est imposée l'idée selon laquelle les avancées scientifiques dans ces domaines sont *obligées* de réintégrer pleinement la dimension humaine et ses aléas pour être efficaces, voire rentables, et qu'elles n'ont de réelle efficacité qu'en fonction de leur acceptabilité par les « gens », qu'elles concernent. Subrepticement, on passe de l'idée d'une recherche responsable vis-à-vis du genre humain à une recherche attentive au rapport coût-bénéfice et à la gestion des ressources humaines. Dans ce contexte, les questions que l'on pose aux sciences humaines et sociales sont surtout d'ordre éthique, mais cette éthique même que l'on convoque semble d'abord destinée à permettre d'éviter tout blocage éventuel et donc tout ralentissement de l'innovation.

Ce qui frappe alors, c'est que cette forme comptable ou « managériale » de la responsabilité apparaît souvent comme vouée à l'échec, comme cela transparait dans certains discours : « C'est quand même pénible », peut-on entendre par exemple, « on fait ce qui est bien pour lui – le malade ou le malade potentiel –, mais il ne se soigne plus dès qu'il met le nez hors de l'hôpital ou ne prend pas les précautions minimales ; on lui dit qu'il ne doit pas trop manger, qu'il doit faire du sport, et il fait tout pour se rendre malade ou le redevenir. » La personne concrète reste perçue comme un obstacle au bien qu'on veut lui faire, un objet qui fait de la résistance, qui ne comprend pas, qui peut porter plainte.

Les sciences humaines et sociales sont alors invoquées au bout de la chaîne et sollicitées en dernière instance, pour donner les clés qui permettent de comprendre ces comportements énigmatiques des individus et de la société qu'ils composent. Le recours aux sciences humaines et sociales fait ainsi partie des stratégies d'efficience et la compréhension de l'humain n'est pas toujours perçue comme intrinsèquement nécessaire, comme le montre de manière tout à fait éloquente un récent document de l'Institut national du cancer sur les orientations de l'appel à projets national en cancérologie : y sont encouragés les essais cliniques qui intégreront une « étude ancillaire : épidémiologie, sciences humaines et sociales, économie de la santé »³.

Le caractère contraint de cette conception de la responsabilité, que l'on pourrait qualifier de fonctionnelle, se trahit même, selon moi, dans les excès auxquels elle conduit. Le respect de l'humain prend en effet des dimensions administratives radicales, qui semblent moins faites pour protéger les individus que pour garantir les organismes scientifiques : les instances liées à la protection de la personne se multiplient et pèsent de plus en plus lourd dans l'élaboration d'un projet de recherche ; elles ont aussi tendance à étendre leurs exigences, au-delà des recherches proprement médicales, et sur ce modèle, à d'autres secteurs de la recherche, comme la sociologie, selon une définition de la recherche interventionnelle elle-même élargie. On a là le signe que l'on considère de plus en plus comme risqué d'avoir affaire à une personne qui peut réagir de manière hostile et dont il faut se protéger.

On pourrait en déduire que cette expression fonctionnelle de la responsabilité du scientifique se fonde sur l'idée que la recherche a en face d'elle un être sinon irresponsable, du moins rétif à tout discours rationnel. De fait, le rapport entre science et citoyen reste

avoir un rôle majeur au sein de tous les axes prioritaires notamment pour la construction des interfaces interdisciplinaires ».

³ PHRC 2012, Orientations de l'appel à projets national en cancérologie, p. 2.

souvent asymétrique : on a tendance à penser l'individu comme un enfant ou un plaignant potentiel, pas comme un interlocuteur entièrement rationnel, et à s'en méfier par conséquent.

Il me semble que l'on peut en partie expliquer cette méfiance en s'arrêtant sur le rapport que la société quant à elle entretient avec la science.

Quelques contresens de la « société » sur ce qu'est la responsabilité de la science.

La responsabilité du scientifique au regard de la société est de plus en plus comprise comme ce que doit, au sens économique du verbe, le scientifique à la société. Par « scientifique » j'entends désormais le chercheur, financé par le contribuable, toutes disciplines confondues.

L'idée, en soi légitime, selon laquelle le scientifique doit rendre des comptes à une société qui lui permet de travailler – « il est payé par nos impôts » – est le plus souvent comprise désormais comme exigence d'un « retour sur investissement », pris au sens strictement économique de l'expression. La science, pour être utile, doit être rentable. Le politique relaie cette inflexion de la définition du travail scientifique en recourant lui-même à cette notion de retour sur investissement⁴ et en lançant des appels à projets où la valorisation économique est de plus en plus mise au premier plan, quel que soit le sujet de la recherche, celle-ci ayant de plus en plus difficilement la possibilité, et par conséquent de moins en moins les moyens, de s'avouer purement théorique ou fondamentale.

Cette vision économique du « devoir » va de pair avec un certain nombre de confusions.

« Efficacité » devient synonyme d'« efficacité ». L'efficacité doit elle-même être mesurable en termes de quantité et de rapidité. L'exigence de production de chiffres a tendance à se substituer à celle, plus difficile à quantifier, de production de connaissance, comme en atteste l'importance accrue donnée au nombre de publications pour évaluer la qualité d'un chercheur. La recherche, par ailleurs, de plus en plus financée sur des projets de quelques années (trois ans en moyenne), doit produire des résultats de plus en plus vite.

Selon un schéma calqué sur l'organisation des entreprises, la controverse devient concurrence. On a pu en faire l'expérience la plus claire avec les derniers appels à projets lancés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre du programme « Investissements d'avenir ». La campagne de candidature au label de « laboratoire d'excellence » (« labex ») a en effet mis en concurrence les laboratoires et poussé toutes les sciences, y compris celles qui se construisent sur le débat, à tenir cachés leurs projets pour ne pas prendre le risque de ne pas décrocher le fameux contrat de laboratoire d'excellence et le budget important qui permettra dès lors à la recherche de se poursuivre dans des conditions optimales.

La science devient un service ou doit apporter des solutions rapides, selon une double confusion qui n'a que l'apparence de l'exigence rationnelle : la science est confondue avec la technologie (qui n'en est qu'une application) et/ou avec la pratique magique en ce qu'on attend d'elle qu'elle donne des résultats immédiats.

De cette exigence imposée au scientifique en général de faire vite pour faire bien vient la défiance – pour ne pas dire le mépris – grandissante dans l'opinion pour les sciences humaines et sociales, fondées sur l'analyse critique et l'enquête, qui demandent du temps et ne produisent apparemment rien d'utile, si l'on entend par là ce qui est directement rentabilisable. On ne reconnaît pas ou peu l'historien, le philosophe ou le sociologue, en marge du développement économique.

⁴ Les appels à projets lancés dans le cadre du « Programme d'investissements d'avenir » sont de ce point de vue paradigmatiques.

Ces confusions et ces amalgames font courir de grands risques non seulement à la recherche scientifique, mais à la société elle-même.

La quantification des résultats scientifiques, qui passe par le nombre de succès lors des appels à projets nationaux et internationaux et par le nombre de citations dont bénéficie une publication, tend à biaiser les résultats de deux manières au moins. D'une part la multiplication des citations n'est pas forcément la preuve de la qualité de la publication (on peut citer l'exemple de ce collègue chimiste qui n'a jamais été autant cité dans les revues internationales que lorsqu'il a commis une erreur que se sont empressés de signaler tous ses confrères). D'autre part surtout, elle risque, en décourageant les projets à risques, de conduire à une uniformisation de la pensée, qui va à l'encontre de ce que l'on attend de la recherche, dont la mission est d'explorer de nouvelles voies. Sur ce point encore j'évoquerai une anecdote significative. Un jeune chercheur m'a communiqué l'expertise d'un projet qu'il avait soumis à l'ANR et qui n'avait pas été retenu. Parmi les quelques points faibles d'un dossier par ailleurs jugé scientifiquement fort, était mentionné celui-ci : « Il s'agit d'une tentative d'approche à l'évidence minoritaire, donc forcément vouée à des difficultés de réception, et d'acceptation (et donc de publications) ».

Plus largement, le risque est assez grand de revenir à une certaine forme d'obscurantisme. Une conception magique ou purement technique de la science, qui confond l'application avec le processus intellectuel qui permet à celle-ci d'exister, fait nécessairement obstacle à la véritable innovation, qui demande le temps et l'acceptation du fortuit propres à l'invention. Elle exclut par ailleurs les sciences de l'analyse et de la compréhension, comme la philosophie ou l'histoire, qui demandent elles aussi du temps et opèrent une prise de distance réflexive dont le produit ne s'évalue pas en nombre de brevets.

La responsabilité des chercheurs vis-à-vis de la société : aider celle-ci à mieux comprendre la recherche et à mieux se comprendre.

Lorsqu'on fait abstraction de la conception économique de la fonction du scientifique pour reposer la question de sa responsabilité, on a instinctivement tendance à ramener celle-ci à des problèmes d'ordre éthique. Pourtant, même s'ils sont essentiels, la responsabilité du scientifique vis-à-vis de la société ne se limite pas à eux.

D'une part, le devoir du chercheur en général est, dans un premier temps, de s'abstraire de la demande sociale. C'est un lieu commun de le dire, mais il me paraît important de souligner une fois de plus que beaucoup d'avancées scientifiques majeures sont issues de recherches fondamentales qui avaient pour seule fin de connaître ce qu'elles se donnaient pour objet d'étude. La biologie, par exemple, n'a pas pour objectif premier et unique de vaincre la maladie ; c'est pourtant sa compréhension de la nature qui a permis, ensuite, des avancées décisives dans le domaine de la médecine. Ainsi, les recherches menées sur la drosophile par les désormais prix Nobel Beutler, Hoffmann et Steinman sont le point de départ d'importantes découvertes sur le système immunitaire humain. Ce n'était pourtant pas cela que visait initialement leur recherche.

D'autre part, il est de la responsabilité des sciences humaines et sociales d'intensifier leurs collaborations avec les sciences « dures » ou appliquées mais de ne pas accepter d'être invitées dans ce dialogue seulement pour résoudre des questions d'éthique ou de comportement, de fait elles-mêmes souvent réduites à des problèmes d'acceptabilité. Tout d'abord pour la bonne raison que ce qui est accepté par la société n'est pas forcément bon. L'éthique ne se réduit pas, après coup, à une question de déontologie, mais, en amont de la recherche, son rôle est avant tout de s'interroger sur les valeurs véhiculées par la recherche

même⁵. Il ne peut s'agir uniquement pour les sciences de l'homme et de la société de répondre aux questions que posent les autres sciences au moment où elles ont abouti à des résultats qui promettent des innovations capables de changer la vie, mais d'accompagner *d'emblée* les autres sciences et de travailler avec elles sur la pertinence et le bien-fondé même des questions qu'elles posent. On voit alors que ce ne sont pas seulement l'éthique, la psychologie, la sociologie ou le droit qui peuvent et doivent être mobilisés, mais un éventail bien plus large de disciplines, à commencer par l'histoire, qui explore et construit la mémoire des actions humaines, dans toutes leurs dimensions.

Cette nécessité de se détacher des injonctions du temps et des seuls besoins du moment ne va pas de soi. Il y a comme un paradoxe à suggérer que le premier devoir du scientifique vis-à-vis de la société est, sinon de se détacher d'elle, au moins de se mettre à distance. Il est donc crucial de donner à tous les moyens de comprendre ce paradoxe.

Ainsi, la compréhension de l'homme et de son comportement, à laquelle s'attache désormais de plus en plus, on l'a dit, le chercheur des sciences de la nature ou des sciences « dures », n'est pas le tout de la compréhension qui permet à la science de jouer son rôle dans la société. Il importe aussi de donner à cette société, pour instaurer une relation de confiance qui manque cruellement, les moyens de comprendre ce que fait le scientifique et de développer un véritable sens critique.

Les sciences humaines et sociales ont ici aussi un rôle primordial à jouer, et il est de leur devoir à elles de le faire comprendre non seulement aux scientifiques « durs », mais à l'objet de leur étude qui est aussi le *sujet* de leur recherche : l'homme, et la société qu'il construit. C'est l'idée de *responsabilité partagée* – et donc de responsabilisation partagée – qui devrait ainsi être travaillée : il s'agit de donner à la société les outils qui lui permettront de privilégier la réflexion sur les réflexes suscités par les affects, de l'aider à affiner cette réflexion et à acquérir des notions plus construites sur ce qu'est la science, sur ses enjeux, sur les questions – concrètes ou moins concrètes – qu'elle essaie de résoudre et sur ce qu'est la société elle-même. L'aider à se comprendre peut contribuer à lui permettre de mieux définir ses exigences et de devenir un interlocuteur responsable dans une relation avec le scientifique moins asymétrique. En retour, il s'agit d'entendre ce qu'ont à dire aux scientifiques la société et les citoyens qui la constituent : les questions qu'ils posent, les craintes qu'ils expriment – maladroites ou pas – sont un fait, qu'il convient d'intégrer et, dans ce cas aussi, de comprendre. Ces deux tâches complémentaires, d'aide à la compréhension et d'écoute, d'information réciproque en somme, pour être réfléchies, ne peuvent pas être confiées aux seuls médias, portés par le courant et voués à ne donner qu'un reflet superficiel de discussions scientifiques qu'ils ne peuvent évidemment pas maîtriser : ce n'est pas leur métier. La question se pose de façon d'autant plus urgente que l'on nous parle de plus en plus d'autonomisation de l'individu, de démocratie participative, tout ceci restant un leurre si l'on ne donne pas à la population les outils nécessaires pour que ces notions perdent de leur hypocrisie, étant entendu que cela aussi exige du recul et du temps.

Le scientifique a donc le devoir d'aider à la compréhension : il est important qu'il explique ce qu'il fait, pourquoi il le fait, comment il le fait. Comment peut-on faire toutefois pour que cela ne reste pas un vœu pieux ? Il est nécessaire d'accorder l'importance qu'elle mérite à la diffusion du savoir par le scientifique auprès de la société ; j'ai parlé par exemple

⁵ Je renvoie sur ce point à l'intervention de Bernadette Bensaude-Vincent à la MESHS, le 10 janvier 2012, à propos des nanotechnologies. On peut réécouter cette communication sur Publi.MESHS : <http://publi.meshs.fr/ressources/ethique-et-nanotechnologies/@@audio>.

plus haut d'une recherche *ressentie* comme de plus en plus intrusive : comment faire passer du sentiment à la connaissance fondée sur des bases de réflexion solides ?

J'avoue ne pas avoir de solution toute faite, mais il me semble que pour se donner les moyens de répondre, il est nécessaire de définir les termes et de savoir de quoi on parle. Aussi conclurai-je par une série de questions.

Qu'entend-on par « société » ? La société n'est pas un tout homogène avec des attentes unifiées. Il y a un public qui veut savoir, un autre qui ne le veut pas, ou ne le peut pas.

Comment alors donner envie de savoir ou de « vraiment » savoir, surtout à un moment où la multiplication des sources d'informations peut donner l'illusion du savoir ?

Qu'entend-on par diffusion du savoir, par accès à la connaissance ? L'information scientifique est destinée à quelques-uns, la vulgarisation porte dans son nom même une sorte de mépris qui suscite la réticence du scientifique – et des instances qui évaluent son travail. De toute façon, information scientifique et vulgarisation se pratiquent de manière unilatérale, de l'envoyeur au récepteur, ce qui est une entrave à l'écoute et à la compréhension, qui passe idéalement par le dialogue.

Comment dans ce cas créer un débat réglé, qui ne produise pas l'illusion démagogique qu'il suffit de donner son avis pour qu'il y ait discussion constructive ?

Comment enfin le scientifique peut-il s'impliquer au mieux dans cet effort d'aide à la compréhension sans pour autant se muer en « communicant » ? Le problème est d'autant plus difficile que le chercheur est souvent enseignant chercheur et que transmettre au-delà de son enseignement universitaire demande aussi du temps.

Ce sont donc les formes de médiation scientifique et les relais qui restent à mieux penser et qu'il est important de développer. Un certain nombre d'actions vont dans ce sens. Une association comme VivAgora⁶, portée par des scientifiques, fournit de l'information et organise des débats et de la concertation autour des développements scientifiques et techniques. Il existe des initiatives de recherche citoyenne, qui permettent à des chercheurs et à des associations de travailler ensemble. On peut mentionner aussi les conférences ouvertes au grand public, lorsqu'elles sont pensées non pas comme un moment solennel où l'homme de science délivre son savoir, mais comme l'occasion de construire un savoir partagé et d'expliquer les enjeux de sa recherche de manière à la fois exigeante et accessible⁷. Il reste pourtant, à mon sens, à développer une réflexion plus systématique, qui permette de penser et d'organiser un dialogue également fécond pour les scientifiques et la société dans laquelle ils s'inscrivent.

⁶ <http://www.vivagora.fr>

⁷ C'est l'objectif que se donne, par exemple, la MESHS, dont les conférences s'adressent au public le plus large et sont systématiquement mises en ligne pour en accroître l'accessibilité (<http://publi.meshs.fr/>).